

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISOD**

**DU MARDI 30 AOÛT 2016**

**Présents** : MM. BLASER Michel, NICOT Karelle, LACROIX Arnaud, GRECO Corinne, MORNICO Sonia, LACROIX Xavier, GIRIE Isabelle, LACROIX Régis et DAVID Julien.

**Absents excusés** : MM BERTHOLINO Michèle et BONIN Philippe

**Secrétaire de séance** : Mme NICOT Karelle

Début de la séance : 20h30

**ORDRE DU JOUR**

**Urbanisme**

**Droit de préemption urbain sur la parcelle AI n° 108.**

Monsieur le Maire présente le dossier. Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur cette parcelle.

**Droit de préemption urbain sur les parcelles AB n° 123 et 124.**

Monsieur le Maire présente le dossier. Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

**Travaux de voirie**

**Place de retournement – Impasse de Brillat – validation du devis**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Eurovia pour la réalisation de travaux d'enrobé sur la place de retournement au bout de l'impasse Brillat. Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide ce devis à la somme de 3.523,14 € ht (4.227,77 € ttc). Il autorise Monsieur le Maire à le signer et à engager la dépense correspondante.

Fin de la séance : 21h50

Michel BLASER, Maire

